

Procès verbal de l'assemblée générale du 2 février 2013

Procès verbal de l'assemblée générale de l'association Schilick Langues tenue le 2 février deux mille treize au restaurant Sternberry (2, rue de la Mairie, Schiltigheim).

L'assemblée générale a été convoquée par Raimund Foglar, président de Schilick Langues, par courrier électronique quinze jours au moins avant la date fixée (conformément à l'article 9 des Statuts).

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale ordinaire pour décider des points suivants inscrits à l'ordre du jour :

Ordre du jour

1. Rapport d'activité présenté par le président Raimund Foglar
2. Les comptes 2012 présentés par la secrétaire Hélène Koenig
3. Renouvellement de la direction: élection du président, du secrétaire, du trésorier
4. Projet du Café des langues
5. Autres projets

Annexes

Bilan

Compte de résultat

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

Feuille d'émargement

NOM	Prénom	Signature
ALBERT	Anne-Gaëlle	
ANTONIELLO	Jacques	
BAUDOIN	Sylvie	
BAZADIR	Ghislaine	
BENAZOUZ	Nabil	
BENCHEBRA	Stella	
BERG	Leif	
BOURDELIER	Christophe	
CAPITAO	Joao	
CENKI	Danielle	
CHAUVEL	Cyril	
CREFF	Francine	
DALI	Soraya	
DAVER	Serge	
de LOURTIUUX	Clotilde	
DESCHLER		
DIFFINE	Ingeborg	
DOLISI	Raphaëlle	
EBEL	Michèle	
FLOREA	Daniela	
FOGLAR	Raimund	
GUERIN	Michel	
HAOUAS	Hamza	
HATZ	Karl-Dietrich	
HERNANDO	Amélie	
HUCK	Martine	

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

JUSTE	Nicolas	
KOENIG	Hélène	
LEGRAND	Yvan	
LEGRAND	Geneviève	
LEIBRICH	Philippe	
LEISER	Perrine	
LETZELTER	Jean Louis	
LOTZE	Anne	
MURA	Laura	
NEDELEC	Jacques	
NIRRENGARTEN	Pierre	
PAPAIL	Daniel	
PFEIFER	Christiane	
PINON	Martine	
PITCHON	Véronique	
RIEHL	Jérôme	
SAND	Rosmarie	
SCHARWATT	Thomas	
SCHRENCK	Cyril	
SPECHT	Frédéric	
VERGNE	Agathe	
VU	Dinh-Bao	
WAGNER	Fabien	
WALTER	Léa	
WILLIATTE	Jean Jacques	
WILLIATTE	Gabrielle	

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

NOM	Prénom	Signature

Répartition des présents :

membres fondateurs
membres à jour de leur cotisation
sympathisants

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

Début de l'assemblée générale à 15h.

Salutations du président

Le président rappelle que les statuts ne fixent pas de quorum pour l'assemblée générale ordinaire.

Il rappelle également que les résolutions sont prises à la majorité des suffrages exprimés des membres présents, et que les statuts ne prévoient pas de vote par procuration. Enfin, il rappelle que les votes se font à main levée.

Les statuts et le règlement intérieur ne désignent pas de président de séance. Il est donc demandé à l'assemblée de choisir un président de séance.

Délibération

Il est procédé à l'élection du président de séance. Le vote est exprimé comme suit:

Nom des candidats	Raimund Foglar
Nombre de voix obtenues	5
Nombre de voix exprimées	5

L'assemblée générale désigne M. Raimund Foglar comme président de séance.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

1. Rapport d'activité 2012

Village des associations

22-23 septembre 2012 : nous avons tenu un stand pendant deux jours au village des associations et présenté l'association aux personnes intéressées. Nous avons payé 130 euros pour la participation.

Mais ce salon ne nous a pas permis d'augmenter le nombre d'adhérents de manière significative : 2 personnes venus nous voir pendant le week-end suivent des cours cette année.

Par contre, nous avons rencontrés des membres d'autres associations de langue comme Ludo-Langues ou Esperanto Strasbourg, avec qui nous espérons développer des relations.

M.Mokonuiarangi Smith a fait une présentation de langue maori et de la danse Haka. Pour le déplacement (train Paris-Strasbourg) et la prestation, nous lui avons versé 300 euros.

Local

A la rentrée d'octobre 2012, la Mairie de Schiltigheim nous a mis à disposition la salle 4 de l'ancien IUT en soirée du lundi au vendredi.

L'avis de mise à disposition est arrivée très tardivement malgré notre demande en juillet ce qui a rendu très difficile l'organisation des cours. En 2011-2012, nous n'avions que 3 soirées et nous ne savions pas si nous aurions plus de créneaux cette année.

Matériel stocké

Les ateliers à projet ont souhaité que nous quittions les lieux. Il y reste encore des tables, des chaises et autres meubles d'une valeur d'environ 500 €.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

Cours de langues

Cette année les langues proposées sont :

1. allemand : 4 participants

Hélène Koenig anime bénévolement le cours d'allemand. Elle reçoit un chèque déjeuner par séance. Deux cours prévus : débutant et avancé mais réuni depuis janvier en un seul (un seul participant au cours avancé et manque de créneau horaire).

2. arabe : 3 participants

Hamza Haouas anime bénévolement le cours d'arabe et participe gratuitement au cours de chinois. Il reçoit un chèque déjeuner par séance.

3. breton : 7 participants (niveau 2 et 3 réunis)

Jacques Nedelec anime le cours en tant qu'auto-entrepreneur.

4. bulgare : 9 participants, deux groupes (niveau 1 et 2)

Elisa Vaklinova anime le cours. Finalement inscrite comme autoentrepreneur. Un des participants à obtenu un DIF.

5. chinois : 2 participants (niveau 2)

Le cours de chinois est animé par la stagiaire Tian Feng, en master de Didactique des langues.

6. persan : 3 participants débutants

Mahsa Amir Araghi anime le cours de persan.
Les deux niveaux proposés en octobre ont été réuni en un seul cours (trop peu d'inscrits au total).
Une personne a refusé cette solution. Elle a été remboursée du cours.

7. portugais : 5 participants (niveau 1 et 2 réunis)

Jean-Luc Batista anime le cours de portugais.

8. roumain : 4 participants

Daniela Florea anime bénévolement le cours de roumain. Nous lui avons remboursé le prix du cours de turc. Elle reçoit un chèque déjeuner par séance.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

9. turc : 13 participants, deux groupes : niveau 1 et 2

Hasan Dogan anime le cours de turc. Il est inscrit comme auto-entrepreneur. Une des participantes a obtenu un DIF.

10. Autres langues

Le cours de polonais n'a pas pu être poursuivi cette année en l'absence d'enseignant.

Le cours d'albanais a également été annulé : la professeure prévue exigeait une rémunération trop importante.

Le cours d'alsacien n'a pas été poursuivi faute d'enseignant et de personnes intéressées.

Journal 1605

Le premier numéro du 1605 est sorti début septembre 2012 à l'occasion du Village des associations. Quatre journalistes professionnels ont accepté d'y participer bénévolement : Roberta Hurstel, Giulia Silvestrini, Udo Seiwert-Fauti et Javier Aguilar.

L'impression et la livraison des journaux nous coûte environ 1000 euros. Pour le premier numéro, les traducteurs ont été rémunérés : 580 €. Nous avons également acheté un présentoir à journaux pour la librairie Kléber : 74 euros.

Nous avons obtenu un don de 3000 euros de la librairie Kléber pour ce projet.

L'association a adhéré au Club de la presse pour 90 euros.

Demandes de subventions en 2012

- Fondation Hippocrène : Réponse négative pour le projet journal
- Fondation Mercator : Pas de réponse à ce jour

Questions et réponses

Araceli Valdez signale que la rémunération des enseignants devrait être la même pour tous les autoentrepreneurs quelle que soit la langue enseignée et le nombre d'apprenants.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

Réponse d'*Hélène Koenig* : Contrairement à l'année précédente, nous avons rémunéré les profs au prorata du nombre de participants. D'une part nous ne pouvions pas prendre le risque d'avoir encore plus de déficit, d'autre part c'était pour encourager les profs à recruter des participants.

Jacques Nedelec demande si la relation avec les Ateliers à projets est définitivement bloquée. Il regrette cette situation.

Raimund lui propose d'agir comme médiateur. Il estime que ses relations avec François Bunner, le président des Ateliers à projets, sont difficiles à améliorer.

Délibération

Après lecture et explication du rapport d'activité 2012, il est procédé au vote qui est exprimé comme suit:

Nombre de voix pour	5
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de voix exprimées	5

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2012.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

2. Les comptes 2012

Mme Hélène Koenig présente ensuite le bilan et le compte de résultats 2012. Le résultat de l'exercice 2012 présente un déficit de 13708 €, la subvention FSE obtenue pour le projet 2011-2012 n'ayant été versée que pour 40 %. Le bilan final du projet est entre les mains de la CRES qui procède au contrôle final avant de verser les 60 % restants (env. 10350 €).

Délibération

Après lecture du rapport relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012, il est procédé au vote d'approbation de l'exercice. Le vote est exprimé comme suit:

Nombre de voix pour	5
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de voix exprimées	5

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les documents tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

3. Élection des membres de la direction

Notre trésorière, Mme Catherine Villemint, démissionnaire, a été remplacée par Hélène Koenig en cours d'année.

Le président rappelle que les membres de la direction sont élus pour un an et sont choisis parmi les membres de l'assemblée générale.

Le président rappelle également que le vote des membres de la direction doit se faire à bulletin secret conformément à l'article 9 des Statuts.

Délibérations

Le président sollicite les candidatures en vue de composer la direction. Il est procédé ensuite à l'élection des membres de la direction. Le vote est exprimé comme suit:

Élection du président

Nom des candidats	Araceli VALDEZ	
Nombre de voix obtenues	5	
Nombre d'abstentions	0	
Nombre de voix exprimées	5	

Élection du trésorier

Nom des candidats	Hélène KOENIG	
Nombre de voix obtenues	5	
Nombre d'abstentions	0	
Nombre de voix exprimées	5	

Élection du secrétaire

Nom des candidats	Raimund Foglar	
Nombre de voix obtenues	5	
Nombre d'abstentions	0	
Nombre de voix exprimées	5	

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

Afin d'aider les professeurs étrangers sur le plan pédagogique et didactique ainsi que sur le plan administratif, nous décidons de créer un poste de coordinateur des enseignants.

Élection d'un coordinateur des enseignants

Nom des candidats	Jacques NEDELEC	
Nombre de voix obtenues	5	
Nombre d'abstentions	0	
Nombre de voix exprimées	5	

Araceli Valdez est élue présidente.

Hélène Koenig est élue trésorière.

Raimund Foglar est élu secrétaire.

Jacques Nedelec est élu coordinateur des enseignants.

Liste des membres de la direction de Schilick Langues élus le 2 février 2013

Fonction	Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Domicile	Nationalité
Président	VALDEZ, Araceli	12 février 1974, à Mexico (Mexique)	16, rue de la Division Leclerc 67000 Strasbourg	mexicaine
Trésorier	KOENIG, Hélène	26 janvier 1974, à Marseille (13)	32, rue de Gamsheim 67300 Schiltigheim	française
Secrétaire	FOGLAR, Raimund	18 novembre 1968, à Innsbruck (Autriche)	32, rue de Gamsheim 67300 Schiltigheim	française
Coordinateur-enseignants	NEDELEC, Jacques	3 juin 1957, La Harmoye (22)	12, rue de Rome 67000 Strasbourg	française

Les membres du bureau se mettent d'accord pour se réunir une fois par mois, le premier samedi du mois en fin d'après-midi.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

4. Projets 2013

Le projet « Café des langues »

Nous devons décider de participer ou non comme associé à la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif : Le Divanoo. Il s'agit d'une *Café des langues* ayant une activité de salon de thé et petite restauration, et offrant aux associations un lieu convivial pour leurs animations autour des langues.

Questions et réponses

Amélie Hernando demande s'il y a un local en vue.

Hélène : Nous sommes encore en réflexion pour l'emplacement du local : en centre-ville ou sur la CUS-Nord.

Amélie souligne l'absence d'une telle offre à Schiltigheim et le nord de Strasbourg.

Délibérations

Sommes-nous d'accord pour que l'association Schilick Langues participe à la SCIC « Le Divanoo » en tant qu'associé bénéficiaire.

Le vote est exprimé comme suit:

Nombre de voix pour	5
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de voix exprimées	5

L'assemblée générale vote à l'unanimité pour la participation de l'association Schilick Langues à la SCIC « Le Divanoo » en tant qu'associé bénéficiaire.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire

5. Questions diverses

- Langues proposées

Amélie Hernando demande si un cours d'espagnol est prévu ?

Hélène : Pour l'instant nous ne disposons pas de salle.

- Faut-il louer un local ?

Jacques rappelle la possibilité d'obtenir la mise à disposition d'une salle au centre social du Neudorf en échange de cours de FLE ;

- Faut-il choisir un nouveau nom pour l'association ?

Donner un nouveau nom à l'association ? Cette question ne paraît pas primordiale. Pour le moment l'association est ancrée sur Schiltigheim même si ses adhérents viennent de toute la CUS et parfois même de beaucoup plus loin (Moselle, Vosges).

- Proposer des sessions courtes ?

Il faudrait avoir plus de créneaux, ce qui revient à poser la question de louer un local pour l'association.

- Rémunération des professeurs

Araceli rappelle qu'il ne faudrait pas faire de différences entre les langues dans la rémunération des professeurs ou le prix du cours pour ne pas favoriser certaines langues au détriment des autres.

Dès la création de l'association, l'idée était de compenser les cours des langues moins populaires par les cours ayant plus de participants.

Clôture de l'assemblée générale

Les membres de l'assemblée générale n'ont pas d'autres questions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 17h.

Fait à Schiltigheim, le 2 février 2013

La présidente

Le secrétaire